



AMBASSADE
DE LA
REPUBLIQUE RWANDAISE

AVENUE DES FLEURS, 1
(coin av. de Tervueren)
B-1150 BRUXELLES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Gouvernement Rwandais soutient pleinement la suggestion du Secrétaire Général des Nations Unies de renforcer les effectifs de la Mission des Nations Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR). Cependant, le Gouvernement Rwandais estime que dans cette optique, le mandat de la MINUAR doit être défini de telle manière que les Casques bleus puissent assurer la paix mais sans empiéter sur la souveraineté de l'Etat Rwandais et sur le fonctionnement de ses institutions.

Par ailleurs, le Gouvernement Rwandais réaffirme sa disponibilité à renouer le dialogue avec le Front Patriotique Rwandais (FPR) afin d'arrêter immédiatement les hostilités et se mettre d'accord sur les voies et moyens de résoudre pacifiquement la crise. Le Gouvernement Rwandais est convaincu qu'à cet égard, le rôle de la Communauté Internationale est d'une importance capitale pour amener le F.P.R. à abandonner la logique de guerre.

Le Gouvernement Rwandais reste disposé à signer un accord de cessez-le-feu avec le F.P.R., accord susceptible de faire cesser les violences et assurer la sécurité et la tranquillité de toute la population rwandaise.

Bruxelles, le 3 mai 1994

François NGARUKIYINTWALI,
Ambassadeur.-

